

Avant-propos

Pour qui a le goût du Moyen Âge, l'Aveyron est une terre propice. On sait la richesse de son patrimoine monumental, dont l'abbatiale Sainte-Foy de Conques, les bastides de Villefranche-de-Rouergue et de Sauveterre, la forteresse de Najac ou les villages fortifiés du Larzac constituent les figures de proue. Derrière ces sites emblématiques, un grand nombre de ponts, d'églises, de châteaux et de vestiges de fortifications témoignent de la marque profonde que la période médiévale a imprimée sur les paysages de l'ancien Rouergue. Il ne s'agit toutefois que de la partie la plus visible d'un legs qui présente une autre richesse, souvent méconnue : des fonds d'archives exceptionnels par l'ampleur et par la diversité de la documentation qui y est conservée. Il n'est qu'à parcourir les inventaires des collections rassemblées au sein des divers dépôts du département de l'Aveyron pour constater l'importance de ces fonds médiévaux, préservés au fil des siècles des ravages des incendies, des pillages ou de la négligence des hommes. Ils constituent une inépuisable mine documentaire, dont la mise à contribution permet de mieux connaître la riche histoire de ce pays – que l'on songe, pour ne retenir que quelques exemples récents, à la minutieuse enquête consacrée par Florent Garnier à la ville de Millau, à l'étude menée par Juliette Dumasy sur la baronnie de Sévérac à la fin du xv^e siècle ou aux travaux de Guilhem Ferrand sur la société rouergate au temps de la guerre de Cent Ans.

L'ouvrage de Lionel Germain apporte une nouvelle pierre à cet édifice, en mobilisant la documentation léguée par les anciens consulats de Najac et de Villeneuve. Le Rouergue fait en effet partie de ces pays méridionaux dans lesquels l'expansion rapide des villes et des bourgs à partir du xii^e siècle s'est accompagnée de la formation de communautés d'habitants soucieuses d'obtenir de leurs seigneurs leur reconnaissance institutionnelle et la capacité de s'administrer de façon autonome. Il en résulta la mise en place de gouvernements municipaux, qui se structurèrent de façon très progressive sur le modèle des consulats qui fleurissaient alors dans l'ensemble du Midi. Une des manifestations les plus remarquables de l'affirmation de ces pouvoirs locaux est probablement leur recours croissant à l'écrit dans l'administration de la *res publica* communale, dans un contexte marqué par la diffusion du droit romain et le développement du notariat. Ce processus est particulièrement visible à Najac, où les consuls se dotent dès les années 1250 d'un registre de comptabilité municipale – un des plus anciens conservés en France – permettant le contrôle des recettes et des dépenses collectives. De ce souci gestionnaire découle également l'habitude de dresser chaque année dans ce même registre la liste des documents conservés dans la maison commune, dont les consuls avaient la garde. Ces inventaires successifs permettent de constater la tendance à la multiplication des écrits produits par le gouvernement municipal du milieu du xiii^e siècle aux premières décennies du xiv^e siècle. Ils montrent également

l'importance essentielle, dans ce dispositif documentaire, des coutumes et des ordonnances encadrant la vie de la communauté d'habitants. Une importance telle qu'elle justifia, dès la fin du XIII^e siècle, leur rassemblement en un recueil unique, le *Livre des coutumes* de Najac.

C'est ce registre, aujourd'hui en grande partie disparu, que Lionel Germain s'est attelé à reconstituer et à éditer, pour le rendre accessible au plus grand nombre. Il y parvient en livrant un remarquable travail d'archéologie documentaire, exemplaire par sa rigueur, qui s'est appuyé sur l'analyse de détail de toutes les ressources disponibles : l'épave du registre, retrouvée et identifiée parmi les documents encore conservés au sein des archives départementales de l'Aveyron ; un cahier d'ordonnances (« *establimentz* ») qui avait été copié dans le *Livre des coutumes* et subsiste également dans ce dépôt ; des mentions d'anciens inventaires des archives du consulat. En ces temps où l'édition de sources du Moyen Âge se fait trop rare en France, l'entreprise est d'autant plus à saluer qu'elle s'accompagne de la publication d'un deuxième livre municipal, produit dans les années 1340 dans la bourgade de Villeneuve, à quelques dizaines de kilomètres de Najac. Ce *Livre du consulat*, à la réalisation soignée, conservé à peu près intact dans les magasins des archives départementales de l'Aveyron, est mieux connu des spécialistes : il avait fait l'objet dès 1910 d'une publication partielle dans le second tome des *Coutumes et Privilèges du Rouergue* d'Émile Baillaud et Pierre-Aloïs Verlaguet. L'édition scientifique minutieuse qu'en propose ici Lionel Germain offre la possibilité de comparer ce qui constituait les registres les plus précieux de ces deux petites villes du Rouergue médiéval.

Il convient en effet d'insister sur la valeur de ces recueils pour les sociétés méridionales. Les importantes recherches menées depuis une quinzaine d'années sur les pratiques médiévales de l'écrit municipal, dans lesquelles s'inscrivent les travaux de Lionel Germain, ont permis de mieux connaître les fonctions de ces « documents-monuments » dans lesquels étaient enregistrés les principaux actes concernant la communauté d'habitants (chartes de coutumes et de franchises, ordonnances émises par les autorités locales, titres d'acquisition de biens fonciers ou de droits par les consuls, accords avec des communautés ou seigneurs voisins, sentences judiciaires, tarifs de péage...). Ces recueils constituaient ainsi tout à la fois un conservatoire des libertés et des privilèges des habitants, un témoin de l'étendue des prérogatives du consulat et de sa capacité à les exercer au nom du bien commun (la « *potestas statuendi* »), un instrument de gouvernement, et un élément structurant de l'identité locale. On s'explique donc leur floraison dans l'ensemble du Midi gascon et languedocien à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle. Beaucoup sont encore conservés dans les dépôts d'archives municipaux et départementaux et attendent leur historien ou historienne. Il est à souhaiter que l'ouvrage de Lionel Germain ouvre la voie à un inventaire systématique de ces registres et à des études comparées se penchant sur leurs caractères matériels et la chronologie de leur diffusion, en les articulant aux enjeux sociaux et politiques qui présidèrent à leur composition.

Les textes contenus dans le *Livre des coutumes* de Najac et le *Livre du consulat* de Villeneuve, que cette publication propose dans leur intégralité, témoignent des

grandes préoccupations de l'oligarchie consulaire et offrent un véritable instantané de la vie quotidienne dans ces deux localités à la charnière du XIII^e et du XIV^e siècle. Lois somptuaires, règlements d'urbanisme, police du commerce de détail et des métiers, fonctionnement du consulat... Les autorités municipales abordent de nombreuses questions dans leurs « *establimentz* », qui feront le miel des historiens et des historiennes du droit, des pratiques de gouvernement municipales, des relations sociales, de l'économie, mais aussi de la langue occitane, à laquelle recourent le plus souvent les consuls lorsqu'ils promulguent leurs ordonnances. Il serait vain d'en énumérer ici les apports, tant ils sont nombreux – et, pour certains, encore insoupçonnables. On se contentera d'insister sur un point, qui ressort tout particulièrement de la lecture des deux registres consulaires : la remarquable vitalité que manifestaient, au faite de l'expansion de l'Europe médiévale, ces petites villes dont la prospérité reposait dans une large mesure sur leurs fonctions d'encadrement administratif et économique des campagnes environnantes. Qu'il suffise de rappeler qu'en 1341, à la veille de l'irruption en Occident de la peste noire, Najac et Villeneuve comptaient sans doute chacune près de 4 000 habitants ! Par leur dynamisme et leur participation à une civilisation méridionale marquée par le pouvoir de l'écrit, ces deux consulats présentent une image inattendue du Rouergue médiéval. Celle d'un espace carrefour, largement ouvert aux influences des pays voisins, animé par un réseau relativement dense de petites villes et de bourgs industriels, très intégrés à l'économie régionale. À cet égard, le livre de Lionel Germain offre les clés d'un retour vers le passé salutaire : on ne saurait trop conseiller, en préalable d'une visite de l'actuel village de Najac, la lecture des deux « *establimentz* » de la fin du XIII^e siècle donnant la liste des 17 bouchers et des 21 tisserands qui officiaient alors dans la localité...

Judicaël Petrowiste

Université Paris-Cité, ICT ; FRAMESPA